

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 26 septembre 2023 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier – Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **LE BLANC MESNIL (93)**

210 avenue du 8 mai 1945

Cadastré section AB n°205, lieudit « 208-210 avenue du 8 mai 1945 » pour une contenance de 1 hectare 87 ares 24 centiares

LOT NUMÉRO HUIT CENT SOIXANTE ET UN (861) : Au rez-de-chaussée, UN BOX portant le n°61.

OCCUPE

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES Résidence LES CARAVELLES 210 avenue du 8 mai 1945 93150 LE BLANC MESNIL**, représenté par son syndic le Cabinet NG IMMOBILIER, SARL, au capital de 10.000 € RCS PARIS 522 086 594 dont le siège social est 13 rue de Sévigné 75004 PARIS, pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité, ayant pour avocat Maître Valérie GARCON, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 8.700 € (HUIT MILLE SEPT CENT EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 18 août 2023, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Valérie GARCON

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Valérie GARCON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle - 93110 ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/02051)

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **mardi 19 septembre 2023 de 15h30 à 16h30**